l'ain Conseil général	**AGENDA 21 du Département de l'Ain**	inddigo AlternConsult
2ème série de réunions territoriales		
Lieu : Saint-Genis-Pouilly	**Date : 31/01/2012**	

1 OBJET DE LA CONCERTATION

Dans un premier temps, le contexte de la démarche et les objectifs de la réunion ont été présentés en plénière aux participants. Il a notamment été rappelé que le Conseil général a validé les enjeux prioritaires d'intervention, suite aux débats des huit réunions de concertation sur le diagnostic.

Dans un second temps, les participants se sont répartis dans 3 ateliers de travail (Aménagement du territoire, Environnement, Energie) afin d'identifier les actions concrètes à mettre en place, sur la base des enjeux retenus. Le but est d'aboutir à un Agenda 21 opérationnel selon deux procédés :

- l'amélioration des politiques existantes
- l'identification de nouvelles pistes d'actions

Suite au travail en atelier, les participants se sont retrouvés en plénière pour prendre connaissance des actions proposées par tous les groupes.

A noter qu'en raison du faible nombre de participants, les ateliers Développement économique et Solidarités ont été supprimés.

2 NOMBRE DE PERSONNES MOBILISÉES

Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	**TOTAL**
9	6	6	21

3 ATELIER 1 : COMMENT AMENAGER DURABLEMENT LE DEPARTEMENT ? QUELLE GOUVERNANCE POUR MOBILISER LES ACTEURS LOCAUX ?

Urbanisme et logements

Le développement d'une stratégie d'aménagement du territoire partagée sur la maîtrise de la périurbanisation, sur l'articulation avec les moyens de transports en commun et sur l'optimisation du foncier en s'appuyant sur les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) et les collectivités locales

- Instaurer un dialogue politique (entre les SCOT et le Conseil général) en amont des évolutions des SCOT

La mixité fonctionnelle / L'adéquation spatiale entre les besoins de la population et l'offre d'équipements, de services, d'emplois et de logements

L'accès au logement aux ménages les plus défavorisés

- Caler l'objectif du nombre de logements aidés sur un objectif sur la croissance projetée dans le SCOT
- Viser un objectif de 20 % de logements sociaux sur un bassin de vie
- Donner des orientations à l'Etablissement Public Foncier Local sur la stratégie d'acquisition des communes en faveur du logement social

La prise en compte des enjeux environnementaux dans les aménagements fonciers

Mobilités et déplacements

Le passage d'une politique de gestion de la voirie à une politique globale partagée de déplacements, tous modes, intra et supra départementale

- Elargir la réflexion lors des projets routiers aux abords de la route et aux modes doux
- Formaliser un plan de mobilité douce, concerté, qui priorise les investissements
- Lancer un appel à projet sur les itinéraires continus qui pourraient être réalisés en partenariat avec les communes supports
- Accompagner les intercommunalités dans l'élaboration de leur plan de mobilité douce
- Prévoir des parkings vélos couverts à l'intérieur des collèges

Le développement de la multimodalité et de l'intermodalité

- Prévoir des arrêts de bus aux points générateurs de déplacements
- Favoriser des parkings relais pour les vélos
- Rendre possible le fait de pouvoir mettre son vélo dans le bus
- Intégrer dans les projets de transports en commun la synergie avec les cycles, les trottinettes

Le développement des alternatives au tout-automobile

- Développer une concertation avec les collectivités et les populations pour une mise à plat des lignes interurbaines et les lignes de ramassage scolaire

L'augmentation de la part du fret ferroviaire et fluvial dans le transport de marchandises

- Aider au financement des voies ferrées sur les enjeux locaux

L'optimisation de l'aménagement numérique du territoire

- Développer la vidéoconférence, le télétravail, téléconférence… en montrant d'abord l'exemple
- Aider les intercommunalités à développer les équipements qui favorisent les communications à distance
- Développer des lieux publics d'accès à internet (bibliothèque, services sociaux…)

Coopération locale, gouvernance, citoyenneté

Assurer la cohérence entre découpages institutionnels et bassins de vie

L'amplification des démarches territoriales de développement durable et leur articulation

- Encourager les Conseils Locaux de Développement pour qu'une culture de la participation se développe
- Offrir un accompagnement technique et financier aux démarches de développement durable dans les collectivités

Le renforcement de la gouvernance des projets au travers du développement des instances participatives, la mobilisation plus forte des acteurs du territoire

- La sensibilisation des habitants de l'Ain aux questions énergétiques et climatiques et leur accompagnement vers des changements de comportement
- Le développement d'actions d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement
- L'implication du Conseil général des jeunes dans la démarche d'Agenda 21

Le renforcement de la coopération transfrontalière et transdépartementale au travers d'une politique affirmée du Département et de projets répondant à des enjeux communs

- Etre force de proposition dans les réflexions transfrontalières

Le développement de la réflexion sur la place du pôle urbain de Bourg-en-Bresse

ATELIER 2 : COMMENT PRESERVER NOS RESSOURCES ?

Environnement, cadre de vie

La préservation des ressources en eau

- La préservation de la qualité des eaux superficielles et des nappes souterraines
  - Informer et inciter le monde agricole à l'utilisation raisonnée des intrants en collaboration avec les organisations agricoles
  - Favoriser l'agriculture biologique ou raisonnée et les Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne ainsi que le maintien/création de parcelles en maraîchage (en lien avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) pour l'approvisionnement local (exemple cuisine centrale de la Communauté de Communes du Pays de Gex et du projet de Saint-Genis-Pouilly)
  - Engager une réflexion globale sur l'utilisation et les quantités de sel pour la viabilité hivernale des routes ainsi que des pesticides pour l'entretien des bas-côtés
  - Sensibiliser les particuliers à l'utilisation des produits phytosanitaires et ménagers
- La gestion globale et concertée des ressources en eau et la maîtrise des consommations
  - Inciter les habitants à utiliser des récupérateurs d'eau de pluie pour le jardin sur le principe des composteurs
  - Informer, en collaboration avec les Mairies, les dépositaires de permis de construire pour inclure un double réseau dans les bâtiments
  - Inclure des récupérateurs d'eau sur les bâtiments du Conseil général
  - Utiliser des mousseurs, doubles chasses d'eau,… pour la maîtrise des consommations d'eau potable, récupération des pichets d'eau en fin de service… dans les collèges et bâtiments publics
  - Sensibiliser les communes/habitants, etc… aux petits gestes d'économie d'eau
  - Accompagner les communes dans la vérification des réseaux
- La poursuite des efforts d'amélioration des systèmes d'assainissement collectifs et non collectifs

  Pas de véritables enjeux au niveau du Pays de Gex

La protection des milieux, des paysages et de la biodiversité

- La protection et la valorisation des milieux naturels tant ordinaires que remarquables, la préservation des continuités écologiques
  - Faire respecter les réglementations en matière de respect des haies
  - Soutenir et financer la plantation de haies en favorisant les essences locales et pérennes
  - Mettre en place des passages à faune sur les routes départementales
  - Identifier les sites d'intérêt prioritaires (comme les sources de l'Alendon) et les préserver/valoriser dans le cadre du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles

- Favoriser l'installation d'apiculteurs (mise à disposition de foncier, plantation d'espèces mellifères, etc)

➢ La lutte contre les espèces invasives
- Occuper les espaces à nu pour éviter l'implantation d'ambroisie (prairies fleuries)
- Sensibiliser à la venue éventuelle du frelon asiatique auprès des apiculteurs
- Soutenir les études/recherches pour anticiper l'arrivée de certaines nouvelles espèces invasives
- Travailler au sein des Espaces Naturels Sensibles pour lutter contre les espèces invasives
- Sensibiliser la population

➢ Le développement de politiques publiques préservant et valorisant le patrimoine paysager
- Travailler en concertation avec les Schémas de Cohérence Territoriale pour protéger le patrimoine paysager
- Porter à la connaissance de la population les richesses patrimoniales, notamment sous la forme d'animations

Optimiser la gestion des déchets

➢ La réduction à la source de la quantité de déchets produits, l'amélioration de leur valorisation et l'évolution des emballages
- Inciter les consommateurs à choisir des produits moins emballés (brochures, animations)
- Inciter la grande distribution à installer des plateformes de déballage en sortie de caisse
- Inciter financièrement les entreprises commerciales et industrielles (type appel à projet)
- Favoriser le compostage collectif en bas d'immeuble
- Accompagner l'émergence de ressourceries sur le secteur du Pays de Gex (considérer le déchet comme un produit)

➢ L'amélioration des dispositifs de stockage et de valorisation des déchets inertes du BTP
- Communiquer sur des exemples de chantiers exemplaires dans le département (tri et prévention)
- Réaliser une charte de bonne conduite pour tous les nouveaux chantiers, en lien avec les collectivités compétentes en matière de collecte

➢ La révision du Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés

ATELIER 3 : COMMENT RELEVER LE DEFI ENERGETIQUE ?

Energie - climat

L'amélioration de la performance énergétique des logements, en agissant prioritairement auprès des ménages en situation de précarité énergétique

- Sensibiliser les habitants
  - Soutenir des actions de sobriété énergétique auprès des habitants : informations sur le comportement dans l'habitat, avoir un stand dans les salons
  - Sensibiliser le public sur les déperditions des logements en s'appuyant sur la thermographie aérienne et des bâtiments
  - Relayer les informations sur le site web des collectivités locales sur les organismes et associations qui font du conseil d'économie d'énergie
- Accompagner à la mise en place d'un Diagnostic Performance d'Energie
  - Passer à des chaufferies plus efficaces et moins chères avec des énergies renouvelables
  - Inciter et financer la réalisation de Diagnostics de Performance Energétique
    - Réaliser une plaquette auprès des habitants
    - Communiquer sur des opérations exemplaires
    - Créer des partenariats avec des bureaux d'études qualifiés
    - Réfléchir à une approche économique sur la durée de l'investissement (approche globale)
- Accompagner techniquement les travaux
  - Inciter aux réglages optimums des chaufferies
  - Monter des opérations pilotes dans des communes en soutenant les démarches
  - Mutualiser les opérations pour diviser les coûts
  - Conserver la neutralité des Points énergies départementaux

Le développement des énergies locales renouvelables pour réduire l'impact carbone et la vulnérabilité du territoire au risque de surenchérissement des énergies fossiles

- Valoriser et utiliser les déchets verts pour produire de l'énergie
- Soutenir le regroupement des déchets verts via des plateformes
- Soutenir les filières locales de production d'énergie co-générée avec de la biomasse
- Etre un catalyseur par rapport à la filière
- Poursuivre le soutien financier des associations
- Mettre à disposition une liste de professionnels référencés avec des critères définis
- Développer la méthanisation
- Etre pilote sur ses propres équipements, intégrer une réflexion systématique d'intégration d'énergies renouvelables dans les bâtiments du Conseil général
- Conditionner les aides en fonction du taux d'énergies renouvelables

- Réaliser des partenariats avec des banques pour soutenir l'investissement auprès des particuliers et les collectivités
- Inciter le tertiaire via la Chambre de Commerce et d'Industrie pour l'intégration d'énergies renouvelables

L'adaptation des milieux, territoires et activités économiques aux évolutions climatiques

- Construire les bâtiments avec des matériaux locaux et des techniques locales
- Inciter et sensibiliser les collectivités à l'implantation des zones vertes dans les zones urbaines

L'accompagnement de l'activité économique (industrie, agriculture, tertiaire) par rapport au surenchérissement énergétique annoncé pour 2020

- Réaliser un panorama sur les consommations énergétiques des activités tertiaires du département
- Promouvoir les entreprises exemplaires (comportemental/technique) en collaborant avec la Chambre de Commerce et d'Industrie
- Promouvoir les start-up
- Inciter au développement des entreprises locales (circuits-courts)
- Soutenir les associations de type Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne